

## Édito:

### **8 mars 2021 : journée internationale de lutte pour les droits des femmes**

**POUR LES DROITS DES FEMMES,  
DES MOYENS POUR L'HÔPITAL, LA SANTÉ ET LE SOCIAL !**

En pleine pandémie, derrière le « quoi qu'il en coûte » brandit par le président de la République, les fermetures de lits, les restructurations, les restrictions budgétaires se poursuivent à l'hôpital et dans le médico-social.

**Les conditions d'accueil des patients se dégradent.** Sorties prématurées de l'hôpital, éloignement des lieux de consultation et de soins, liste d'attente pour un EHPAD, heures passées à dégoter un rendez-vous pour la vaccination anti-covid ... Fatigue, anxiété...tout cela repose sur les aidants le plus souvent des aidantes.

Les fermetures de maternités, comme à Dinan en novembre dernier, les difficultés d'accès à l'IVG bafouent les droits des femmes.

**Les conditions de vie et de travail** des personnel-le-s n'en finissent plus de se dégrader. La COVID a démultiplié les situations de tension déjà existantes à l'hôpital depuis des années. Stress, course contre la montre, fatigue, épuisement sont présents quotidiennement.

2 millions de salariées travaillent dans la santé, le social et le médico-social, des aides-soignantes, animatrices, auxiliaires de vie sociale, assistantes familiales, assistantes maternelles, éducatrices spécialisées, assistantes sociales, infirmières, agentes de service hospitalier, administratives, ouvrières, sages-femmes, aides à domicile, agentes d'entretien, sages-femmes, chirurgiennes, médecins ..

Les métiers du prendre soin et de la santé sont occupés à 80% par des femmes. Leurs rémunérations sont de 20% inférieures à celles des hommes.

**Ces professions pourtant essentielles sont sous-payées, dévalorisées et précarisées.**

**Le 8 mars, nous serons aux côtés des premières de corvée dans les manifestations !**

Pour

- Une revalorisation des métiers du prendre soins incluant des augmentations de salaire
- Des formations massives de professionnels
- Des recrutements de personnels qualifiés
  - L'ouverture de lits et de services dans le médico-social et à l'hôpital partout où c'est nécessaire

**La lutte pour un hôpital public de qualité, de proximité, pour l'accès aux soins, aux services médico-sociaux et sociaux est essentielle pour le droit des femmes et pour toute la société !**

[L'APPEL UNITAIRE](#)

## **L'APPEL DE NOTRE SANTÉ EN DANGER :**

### **8 mars 2021- Grève Féministe-**

La crise sanitaire liée à la pandémie du Covid 19 jette une lumière implacable sur une politique de santé qui depuis près de trente ans cherche à réduire les coûts de santé donc l'accès aux soins:

- regroupement et fermeture d'hôpitaux, de CIVG et maternités de proximité, 2/3 des maternités ont fermé en France depuis 40 ans, 519 restaient en activité en 2016, plus d'une dizaine ont fermés depuis ;
- réduction drastique de la formation du nombre de soignantes et soignants dans les années 1990, baisse autour de 3500 étudiant.es en médecine dans les années 1995 pour près de 8000 actuellement.
- externalisation de certains postes de travail hospitaliers, en particulier l'entretien des services,
- faiblesse et non-revalorisation des salaires,
- dégradation des conditions de travail.

Les femmes sont particulièrement impactées par la crise parce qu'elles sont les principales actrices dans les métiers du soin, de la santé et du médico-social ; la crise aggrave leurs conditions de travail ; la vaccination anti-Covid, non prioritaire pour les soignant.es, les fragilise encore plus. Le travail du soin, parce qu'il est féminisé, a été dévalorisé et explique l'insuffisance de leurs rémunérations.

Parallèlement, les difficultés d'accès aux soins pénalisent les femmes particulièrement, surtout les plus démunies. Il en va des déserts médicaux à la fermeture des maternités et CIVG de proximité jusqu'aux décisions politiques toutes récentes où les député.es LR entravaient l'amélioration de la loi sur l'IVG qui aurait dû inscrire l'augmentation des délais pour avorter de 14 à 16 semaines d'aménorrhée, la suppression de la double clause de conscience, la prise en charge par les sages-femmes des IVG instrumentales.

Actuellement, autour de 200 000 IVG sont pratiquées par an pour un peu moins de 800 000 naissances par an ; avant la crise sanitaire, 3000 à 5000 femmes devaient encore se rendre à l'étranger pour obtenir une IVG ! La crise n'a pu qu'aggraver leur situation.

Le 8 mars, journée internationale pour les Droits des Femmes, jour de Grève Féministe, nous dirons ensemble ce que Nous voulons :

- Urgence de l'amélioration de la loi sur l'IVG : augmentation des délais pour l'IVG de 14 à 16 semaines, suppression de la double clause de conscience, pratique par les sages-femmes des IVG instrumentales.
- reconnaissance de la valeur essentielle de tous les métiers du soin.
- ouverture à plus d'étudiant.es de toutes les écoles de formation aux soins ; les besoins sont majeurs, l'engorgement des services hospitaliers lié à la crise sanitaire et les déserts médicaux en témoignent ; déshabiller les pays fragiles de leurs soignant-.es est inadmissible.
- reconsidération des conditions de travail des soignantes et soignants ;
- augmentation des salaires des professionnel-le-s de santé en les alignant sur les meilleurs salaires des soignant-es de l'UE.
- ouverture de lits d'hôpitaux et de centres de santé de proximité.
- maillage sanitaire de toutes les régions.
- participation active citoyenne à l'évaluation des besoins de santé.

***Manifestation parisienne : départ de Port Royal Paris à 12h***

## Sommaire :

- **L'écho des comités : p. 3 à 5**
- **Autres infos locales : p. 6**
- **Dossier : vaccins, «vieillir vivant », une revue : p .7 et 8**
- **Culture et santé : p. 9**

## L'écho des comités :

**DOLE - 39**

### [INFO-FLASH DE MARS](#)

avec le lien vers l'émission de Radio Bip consacré à la menace de fermeture de la chirurgie de l'hôpital public

**COMITÉ DES ARDENNES - 08**

Le comité sollicite un rendez-vous auprès du délégué territorial de l'ARS et propose un ordre du jour

### [LA LETTRE](#)

**NICE- 06**

### **POUR LES DROITS DES FEMMES, PREMIERES DE CORVEE DES MOYENS POUR L'HÔPITAL, LA SANTÉ ET LE SOCIAL**

Sortie prématurée de l'hôpital, éloignement des lieux de consultation, de soins, liste d'attente pour un EHPAD ...tout cela repose sur les aidants, le plus souvent des aidantes !

La lutte pour un hôpital public de qualité, de proximité, pour l'accès aux soins, aux services médico-sociaux et sociaux est essentielle pour le droit des femmes, pour toute la société donc !

La Santé est devenue une marchandise livrée aux lois du marché. En pleine pandémie s'opèrent encore des restructurations avec des pertes d'emplois aggravant toujours plus les conditions de travail des personnels et les conditions d'accueil des usager-ères.

La situation que nous vivons est due à l'effondrement de notre système de santé classé désormais au 27ème rang mondial ! La Recherche au pays de Pasteur en est réduite à remplir des flacons de vaccins !

Il faut au contraire ouvrir des services, des établissements, des écoles professionnelles pour préparer le secteur sanitaire, médico-social et social à la pandémie actuelle, à venir, tout en assurant une prise en charge des pathologies de la population tout au long d'année de manière égalitaire sur tout le territoire.

### **LES PREMIERES LIGNES EXIGENT DES MOYENS MATERIELS ET HUMAINS !**

Elles sont 2 millions de salarié-e-s dans la santé, le social et le médico-social : aides-soignantes, animatrices, auxiliaires de vie sociale, assistantes familiales, assistantes maternelles, éducatrices spécialisées, assistantes sociales, infirmières, agentes de service hospitalier, administratives, ouvrières, sages-femmes, aides à domicile, agentes d'entretien, sages-femmes, chirurgiennes, médecins ...

Les métiers du soin sont occupés à 80% par les femmes.

Alors qu'ils sont essentiels à la vie, ils sont mal payés, souvent précaires, avec des horaires atypiques, souvent pénibles physiquement et psychologiquement.

La revalorisation salariale de 183 euros ne bénéficie pour le moment qu'à une partie des salarié.es. Nombreuses sont celles qui n'en bénéficient pas comme les salarié.es des services d'aide à domicile par exemple ou du social. Sans oublier qu'elle ne compense que partiellement le blocage subi depuis de longues années,

Après 1 an d'une gestion anxiogène de la pandémie, les salarié-e-s toutes catégories confondues n'en peuvent plus de devoir supporter la dégradation de leurs conditions de travail avec aucune amélioration en vue.

### **A Nice, le 8 mars, soutenons la manifestation des 1ères de corvées !**

**Usager-e-s, personnels, exigeons ensemble des formations, des recrutements, des pré-recrutements pour les jeunes en formation, la revalorisation des métiers du soin, l'égalité professionnelle et salariale...**

**à 14 h place Massena à l'appel de la CGT.**

## **LUÇON - 85**

Le comité s'adresse à la population sur la « place des services publics » le samedi matin deux fois par mois en distribuant le tract sur l'appel à la pétition "pas de profit sur la pandémie"

**l'Assemblée Générale aura lieu le samedi 13 mars à 14h15 à la salle des Fêtes**

**[la lettre de mars](#)**

Nous sommes tous suspendu-e-s, encore et encore à l'annonce de "nouveaux dispositifs de confinement" sur notre département qui paie un lourd tribut à la pandémie !

Et pourtant, la multiplication des vaccins, mis au point en un temps record, devrait ouvrir "une nouvelle perspective collective et individuelle : ce n'est pas le cas !

En vérité ,la disponibilité des vaccins pour tous et partout, et dans tous les pays, est une question sociétale, citoyenne et éthique!

Les coûts, production et distribution sont en cause.

De partout en France, les associations, organisations syndicales et partis politiques s'expriment pour que les vaccins anticovid soient traités comme "bien commun mondial". L'Unesco, l'OMS se sont exprimés en ce sens.

Depuis plusieurs semaines, une pétition européenne circule pour recueillir un million de signatures...

Mais parce que le nombre de lits en réanimation et les moyens humains des hôpitaux n'ont pas évolué depuis le début de la pandémie -voire pire ils ont diminué-, la communication officielle devient surréaliste et anxiogène.

Les vaccins existent... mais sont rationnés!

De plus en plus de personnes souhaitent se faire vacciner, et se font renvoyer vers les cabinets libéraux, qui sont approvisionnés au compte -goutte!

**La ville de Montreuil a proposé d'ouvrir un centre de vaccination, mais en l'état de l'approvisionnement, seul le CHI A. Grégoire a l'autorisation de vacciner, y compris avec le vaccin Astra Zeneca.**

**La SATURATION LE GUETTE A TOUS LES NIVEAUX  
L'épuisement du personnel doit nous interpeller**

**AUTANT DE RAISONS POUR SIGNER ET FAIRE SIGNER MASSIVEMENT L'ICE "PAS DE PROFIT POUR LA PANDEMIE" ET PARTICIPER A LA JOURNEE NATIONALE D'ACTION DU 8MARS, MOMENT DE MOBILISATION DES PERSONNELS HOSPITALIERS, DES HOSPITALIÈRES !**



Dessin de Marco de Angelis, journaliste professionnel et dessinateur italien, illustrant la difficulté dans la course aux vaccins contre le Covid-19. © Marco De Angelis, Cartooning For Peace

## Autres infos locales :

### FOURMIES - 59

**Mouvement de protestation jeudi 11 mars à 14h devant le Centre Hospitalier  
*pour le maintien du bloc opératoire et du service de chirurgie  
pour le maintien d'une offre de soins publique sur le territoire  
pour l'arrêt des fermetures de lits et des suppressions de postes***

[tout sur les raisons du mouvement](#)

[l'appel à la manifestation](#)

### SEINE SAINT-DENIS - 93

**Communiqué de Solidaires 93, 1<sup>er</sup> mars 2021**

33 points d'accueil de l'assurance maladie en Seine-Saint-Denis en 2015. 18 aujourd'hui.

Et 3 de plus pourraient fermer d'ici un mois.

Après la fermeture du centre de soins dentaires de la Courneuve, malgré la mobilisation de la population, la CPAM 93 a décidé unilatéralement la fermeture définitive des points d'accueil assurance maladie de Bondy, Pantin et les Lilas. La liste risque de s'allonger avec la vente des immeubles de Saint Denis, Aulnay, Montreuil, Aubervilliers, Drancy à des promoteurs immobiliers.

Alors que la crise sanitaire et sociale touche de plein fouet notre département, ces points d'accueil physiques sont essentiels pour l'accès aux soins ses habitant-es. Les 18 centres encore ouverts le sont en moyenne uniquement deux jours par semaine et sur rendez-vous. Ce alors que la fracture numérique remet en cause l'accès de tout-es à la santé comme l'illustre dramatiquement la situation des centres de vaccination du 93 qui voient affluer les populations des départements voisins alors que les sequano-dionysien·nes représentent souvent moins d'un tiers des rendez-vous.

Les habitant-es du département, qui subissent chaque jour les inégalités territoriales qui touchent le 93 dans tous les services publics, refusent de voir sacrifier la santé.

Nous avons le droit d'être soigné-es et protégé-es, ici comme ailleurs.

**Les services de la protection sociale nous appartiennent, ils sont notre bien commun.  
Non à la fermeture des points d'accueil de l'Assurance Maladie en Seine-Saint-Denis !**

# Dossier

## VACCINS

**Oxfam et la People Vaccine Alliance** sont allés demander aux Français-e-s s'ils/elles étaient favorables à la levée des brevets et au partage des technologies et savoirs sur les vaccins. Le constat est sans appel : **63% soutiennent l'idée, et même 70% sont favorables à ce que les gouvernements obligent les laboratoires pharmaceutiques à partager leurs connaissances sur les vaccins.**

Sondage exclusif : plus des deux-tiers des Français-es favorables à ce que les gouvernements mettent fin au contrôle exclusif des entreprises pharmaceutiques sur la composition et les technologies des vaccins COVID19

Une large majorité de Français et Françaises estime que les entreprises pharmaceutiques - qui ont reçues d'importantes subventions publiques pour la mise au point des vaccins contre la COVID-19 - ne devraient pas maintenir de droits exclusifs sur ces vaccins mais au contraire partager largement savoirs et technologies avec d'autres producteurs qualifiés, tout en étant compensées de façon adéquate (63% de l'ensemble des sondé-es). Une majorité encore plus importante (70%) pensent que les gouvernements devraient obliger les laboratoires à partager publiquement ces savoirs. Et ce alors que le gouvernement français - comme le reste de l'Union européenne et des pays riches - bloquent depuis six mois les négociations allant dans ce sens à l'Organisation mondiale du commerce (OMC).

Le sondage YouGov commandité par la People's Vaccine Alliance, qui regroupe une coalition d'organisations telles Oxfam, ONUSIDA, ou Amnesty International, montre qu'une large majorité de Français-es est favorable à une levée des brevets et autres barrières liées à la propriété intellectuelle sur les vaccins COVID-19. La levée de ces restrictions pourrait permettre d'accroître les capacités de production à l'échelle globale.

Les trois-quarts (75%) des Français-es ont également le sentiment que la poursuite de la propagation du virus dans le reste du monde représente un danger important pour l'économie française et un peu moins de la moitié (41%) estime qu'il représente une menace importante ou majeure pour eux personnellement.

44% des sondé-es sont convaincus que si les entreprises pharmaceutiques rendaient public les compositions et technologies cela permettrait à l'ensemble de l'humanité d'avoir accès plus rapidement aux vaccins, contre 10% qui estime au contraire que ça ralentirait les efforts.

Robin Guittard, porte-parole d'Oxfam France a réagi : « Ces résultats soulignent l'incroyable décalage qui existe entre le bon sens de nos concitoyen-nes convaincu-es que seule une coopération large et réelle nous sortira de cette crise, et nos gouvernements qui s'obstinent à défendre les intérêts particuliers de certaines grandes entreprises pharmaceutiques au détriment de la santé de millions d'individus à travers le monde. »

« Ces dernières semaines les voix se sont multipliées pour demander la levée des brevets et ainsi permettre un partage large des savoirs et technologies. Scientifiques, médecins, économistes, intellectuelles, représentant-es de la société civile, l'ONU, et jusqu'au Pape, ont fait échos aux demandes portées depuis des mois à l'OMC par une centaine de pays en développement pour temporairement mettre entre parenthèses les droits de propriété intellectuelle. »

« Nous sommes dans une course contre la montre. Or, les monopoles exercés par les entreprises pharmaceutiques sur les vaccins ralentissent dangereusement le combat contre le virus. En levant les brevets on permettrait que [tous les pays en capacité](#) puissent produire des vaccins sûrs et efficaces, et ainsi accélérer les campagnes de vaccination partout dans le monde. Alors que les mutations du virus deviennent une menace pour l'efficacité des vaccins sur le long terme, il y a urgence. »

Ces derniers jours, le président Emmanuel Macron a porté auprès de ses partenaires européens et du G7 une approche visant à redistribuer 3 à 5% des doses qu'ils détiennent aux pays à faible et moyen revenu.

« [Un effort louable, mais clairement insuffisant](#), et qui évite de poser la question de la levée des brevets pourtant largement soutenue par l'opinion publique, » explique Robin Guittard.

« Privilégier les profits des entreprises pharmaceutiques ne peut plus passer avant mettre fin à la pandémie et récupérer du choc économique planétaire. Cela nous coûtera d'innombrables vies et prolongera les difficultés sociales et économiques qui touchent en premier les plus pauvres, notamment les femmes. »

[Oxfam avait déjà alerté](#) que près de 70 pays à faible et moyen revenus ne seront en capacités cette année de vacciner contre la COVID-19 qu'une personne sur dix, sauf si les gouvernements et l'industrie pharmaceutiques prennent des mesures urgentes pour s'assurer que suffisamment de doses sont produites.

### **Notes aux rédactions**

Toutes les données, sauf indication contraires, sont de YouGov Plc. La taille totale de l'échantillon est de 1010 adultes, pondéré pour être représentatif de la population française. La collecte des données a été menée les 24 et 25 février 2021.

La People's Vaccine Alliance est une coalition d'organisations qui incluent Amnesty International, Free the Vaccine, Frontline AIDS, Global Justice Now, Oxfam, ONUSIDA et le centre Yunus.

**COMME PRÈS DE 100 000 PERSONNES  
SIGNEZ ET FAITES SIGNER LA PÉTITION  
« PAS DE PROFIT SUR LA PANDÉMIE ! »**

Près de 100 000 citoyen-nés européen-nés ont déjà signé [l'initiative citoyenne européenne](#) lancée en novembre dernier et qui demande à la Commission européenne plus de transparence dans les contrats signés avec les entreprises pharmaceutiques pour l'approvisionnement en vaccin COVID-19 et la levée des brevets sur ceux-ci pour permettre un accès plus équitable à l'échelle planétaire.

## **VIEILLIR VIVANT !**

Écoutez la présentation et les échanges sur le dernier numéro de la revue  
« Pratiques, cahier de la médecine utopique » intitulée : Vieillir vivant

[l'émission](#)

## **LES CAHIERS DE LA SANTÉ PUBLIQUE ET DE LA PROTECTION SOCIALE**

Un numéro 36 alléchant !

[le lien vers la revue](#)



# Culture et santé :

## le nouveau clip des soignant.e.s du CHU de Toulouse

« Toutes les infos sur le site de la Coordination Nationale »

<http://coordination-defense-sante.org/>



**COORDINATION NATIONALE**  
**des Comités de Défense des Hôpitaux et Maternités de Proximité**  
*(Fondée à Saint Affrique en avril 2004)*  
Siège social : **1 rue Jean Moulin 70200 LURE**  
Secrétariat : Lundi : 8h45-11h15 et 13h40-17h30 / Mardi : 8h45-14h45 / Jeudi : 8h45-11h15 / Vendredi : 13h40-16h15  
**Tél : 09 67 04 55 15**  
**SIREN : 503 711 988 - SIRET : 503 711 988 00025**  
**Association agréée - Arrêté du 06/06/2018 - N2017RN0146**  
Site : <http://coordination-defense-sante.org/>  
Contact : [cda12550@coordination-defense-sante.org](mailto:cda12550@coordination-defense-sante.org)  
Présidente : Michèle LEFLON [michele.leflon@orange.fr](mailto:michele.leflon@orange.fr)  
Adresse : 34 Rue de la Porte de Bourgogne – 08000 Charleville-Mézières - Tél 06 08 93 84 93  
Secrétaire : Rosine LEVERRIER [boudchoum@wanadoo.fr](mailto:boudchoum@wanadoo.fr)  
Adresse : 5 Rue Barbey d'Aurévilly – 14500 VIRE - Tél 02 31 67 07 54 - 06 41 29 08 02



**COORDINATION NATIONALE**  
**des Comités de Défense des Hôpitaux et Maternités de Proximité**  
*(Fondée à Saint Affrique en avril 2004)*  
Siège social : **1 rue Jean Moulin 70200 LURE**  
Secrétariat : Lundi : 8h45-11h15 et 13h40-17h30 / Mardi : 8h45-14h45 / Jeudi : 8h45-11h15 / Vendredi : 13h40-16h15  
**Tél : 09 67 04 55 15**  
**SIREN : 503 711 988 - SIRET : 503 711 988 00025**  
**Association agréée - Arrêté du 06/06/2018 - N2017RN0146**  
Site : <http://coordination-defense-sante.org/>  
Contact : [cda12550@coordination-defense-sante.org](mailto:cda12550@coordination-defense-sante.org)  
Présidente : Michèle LEFLON [michele.leflon@orange.fr](mailto:michele.leflon@orange.fr)  
Adresse : 34 Rue de la Porte de Bourgogne – 08000 Charleville-Mézières - Tél 06 08 93 84 93  
**Vice-Présidente** : Rosine LEVERRIER [boudchoum@wanadoo.fr](mailto:boudchoum@wanadoo.fr)  
Adresse : 5 Rue Barbey d'Aurévilly – 14500 VIRE - Tél 02 31 67 07 54 - 06 41 29 08 02